seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

CHÂTEAU DE BLANDY

PRÉPARER SA VISITE

RELAIS DU CHAMP SOCIAL

Bienvenue dans l'espace dédié aux relais du champ social.

Favoriser l'accès au patrimoine

La culture, une priorité du Département

La politique culturelle du Conseil général de Seine-et-Marne repose sur l'idée que la culture est un levier permett ant l'ouverture d'esprit et l'épanouissement essentiel à la qualité de vie de chacun et au développement du territ oire.

Le Département de Seine-et-Marne soutient la lutte contre l'exclusion et la grande pauvreté en facilitant l'accès pour tous à la culture. Il mène une politique favorisant la fréquentation de ses équipements (musées et sites pa trimoniaux et culturels) et des évènements artistiques par les personnes éloignées des pratiques culturelles.

Des projets sur-mesure

Le service des publics à votre écoute

La préparation est une étape indispensable dans la réussite de votre visite. Chacune d'elle peut faire l'objet d'un accompagnement personnalisé et d'un échange préalable entre le responsable du groupe et le service des publi cs du château. Ce dialogue en amont est vivement encouragé car il permet de s'adapter aux besoins de chacun et d'anticiper les demandes spécifiques.

Le service des publics se tient aussi à votre disposition pour vous accompagner dans la conception de projets sur-mesure, vous conseiller dans le cadre de programmes complémentaires et pour vous aider à contacter des intervenants et partenaires.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

Modalités de réservation

La réservation est obligatoire pour tous les groupes (y compris pour une visite libre).

Dates d'ouverture des réservations

- **Mercredi 29 mai 2024**, pour la période du 6 juillet au 31 décembre 2024
- **Mercredi 6 novembre 2024**, pour la période du 2 janvier au 4 juillet 2025

Horaires et jours d'accueil des groupes

Tous les jours sauf les mardis, uniquement à partir de 13h30
Pour les week-end, en fonction de la disponibilité des médiatrices et guides conférenciers , ainsi que de l a programmation culturelle.

Comment réserver ?

La réservation s'effectue uniquement par le formulaire en ligne.
Il sera actif qu'à partir du 29 mai 2024 à 8h00.Nous vous remercions de respecter les dates d'ouverture des réservations citées ci-dessus. Nous ne traiterons pas les demandes pour les périodes non ouvertes à la réservation.

- Formulaire de réservation (champ social) (https://www.chateau-blandy.fr/fr/form/new-formulaire-reservation-champ)

A noter :

- *Aucune demande ne sera traitée par téléphone ou par mail sans formulaire préalablement rempli.*
- *Aucune demande ne sera traitée avant les dates d'ouverture annoncées.*

CONTACT

Pour plus de renseignements sur les activités, tarifs et modalités d'accueil des groupes, vous pouvez co ntacter le service des réservations :

- Par téléphone au **01 60 59 28 30**
- Par mail à **reservationblandy@departement77.fr**

Aucune réservation ne sera traitée par téléphone ou par mail sans formulaire préalablement envoyé